

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Post-it Palestine

Nettoyage ethnique à Jérusalem

- International -

Date de mise en ligne : mercredi 25 janvier 2012

Démocratie & Socialisme

« Le maire de Jérusalem, Nir Barakat, a annoncé que la municipalité allait classer 70.000 citoyens de Jérusalem comme non-résidents, dans le cadre de la campagne israélienne visant à atteindre une majorité juive à Jérusalem-Est. 70.000 résidents palestiniens, déjà coupés du reste de Jérusalem par le mur d'apartheid israélien, seront désormais privés de papiers d'identité, et leur administration transférée de la Municipalité de Jérusalem à l'administration civile de l'armée israélienne en Cisjordanie ». [1]

La brutalité et le caractère extrêmement grave de cette annonce ne doivent pas être sous-estimés. Il s'agit ni plus ni moins de la reprise, ou plus exactement de la poursuite de la Nakba (catastrophe), dans une ampleur qui n'a été dépassée que lors de la sinistre année 1948.

Un peu d'histoire

Rappelons que le plan de partage mort-né de 1947 [2] prévoyait, aux côtés d'un État palestinien et d'un État israélien, un statut à part pour Jérusalem et ses environs (incluant Bethléem), qui seraient administrés par l'ONU. Cette résolution et ce statut ont été balayés par la guerre de 1948 : « Pour David Ben Gourion, Jérusalem ne pouvait se trouver hors du périmètre du nouvel État juif. C'est pourquoi la bataille pour Jérusalem fut une priorité absolue. Les forces armées israéliennes réussirent à s'assurer le contrôle de la partie ouest de la ville, obligeant ses habitants palestiniens à se réfugier derrière la ligne d'armistice tracée à proximité des murailles de la vieille ville qui demeura dans la partie arabe de la Palestine, bientôt annexée par la Transjordanie du roi Abdallah ». [3]

Cette situation dura jusqu'à la guerre de 1967, à l'issue de laquelle Israël occupa l'ensemble de la ville, la Cisjordanie ainsi que le Golan. L'annexion unilatérale d'une partie de ces territoires n'est pas reconnue par la communauté internationale, ils doivent donc, dans leur ensemble, être considérés comme des territoires occupés. La puissance occupante est censée ne pas s'en prendre à la population locale, et toute colonisation demeure en principe illégale. Mais le projet sioniste n'a cure du droit international.

La dépossession rampante

Terres et habitations constituent les premières cibles des nouveaux arrivants. Les expropriateurs n'ont pas toujours la patience d'attendre que s'écroulent des demeures faute d'entretien (mais les Palestiniens n'obtiennent de permis de construire, et donc de maintenir en état, qu'avec la plus grande parcimonie, voire qu'à titre exceptionnel), il n'est donc pas rare de voir des bulldozers raser des maisons, côté pile ; côté face, des colons s'installent sans façon dans des immeubles habités par des Palestiniens en chassant tout simplement ces derniers sous la protection de l'armée.

Les personnes, quant à elles, se voient gratifiés de statuts aussi divers que variables, accompagnés de droits plus ou moins restreints. Les 250.000 Palestiniens de Jérusalem reçoivent ainsi une carte de résident bleue (qui leur donne en pratique le droit d'habiter à Jérusalem-Est, mais nul droit de vote), dont le renouvellement « est un processus long, ennuyeux, et parfois humiliant, une routine annuelle à laquelle il faut se soumettre dans les bureaux du Ministère de l'Intérieur dans la partie Est de Jérusalem » [4]. La perte de cette carte ressemble fort au prélude d'un processus d'expulsion.

De l'accélération à l'explosion

Nettoyage ethnique à Jérusalem

Une augmentation notable des refus de renouvellement de cartes avait été observée en 2009 : « *En 2008, selon le Haaretz, le ministère de l'intérieur israélien a privé de statut de résident 4 577 Palestiniens. Au cours des quarante années précédentes, 8 558 Palestiniens au total avaient perdu ce statut. Soit une augmentation exponentielle* ». [5]

Le chiffre effarant de 70.000 non renouvellements prend dès lors toute sa signification. Surtout si on le met en rapport avec l'annonce presque simultanée de l'autorisation de la construction de 130 nouveaux logements pour Israéliens juifs à Jérusalem-Est. [6]

En termes clairs, qu'est-ce donc si ce n'est de la purification ethnique au grand jour ? Les pitres médiatiques habituels restent bien entendu silencieux. Ceux qu'on dit grands dans les pays occidentaux leur emboîtent le pas dans l'inaction. Pouvons-nous nous taire ?

Philippe Lewandowski

[1] Wadi Hilweh Information Center, 70.000 Palestiniens de Jérusalem vont être reclassés comme citoyens de Cisjordanie, <http://www.ism-france.org/communiqu...>, 30-12-2011, consulté le 01-01-2012.

[2] Résolution 181 de l'ONU, votée le 29 novembre 1947, mais sans consultation des populations concernées

[3] Jean-Paul Chagnollaud & Sid-Ahmed Souiah, *Atlas des Palestiniens*. Paris : Autrement, 2011, p.54.

[4] *Jérusalem, le rapport occulté : rapports 2005 et 2008 des diplomates de l'Union Européenne en poste à Jérusalem*, présentation par René Backmann. Paris : Salvator, 2009, p.63.

[5] Blog de Gilles Paris, journaliste au Monde, <http://israelpalestine.blog.lemonde...>, 02-12-2009, consulté le 01-01-2012.

[6] En fait, ce sont 15.000 unités d'habitations supplémentaires réservées aux Juifs qui sont prévues d'ici 2015. Cf. Jean-Paul Chagnollaud & Sid-Ahmed Souiah, op. cit., p.57.